



**HAL**  
open science

# L'académie de Castres et ses liens avec Pierre de Fermat

Didier Foucault

► **To cite this version:**

Didier Foucault. L'académie de Castres et ses liens avec Pierre de Fermat. Yves Le Pestipon. Nouveaux regards sur Pierre (de) Fermat, A paraître. halshs-02069881

**HAL Id: halshs-02069881**

**<https://shs.hal.science/halshs-02069881>**

Submitted on 16 Mar 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Didier Foucault

Professeur émérite d'histoire moderne

FRAMESPA (CNRS/Université Toulouse Jean Jaurès)

Académie des Sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse

### **L'académie de Castres et ses liens avec Pierre de Fermat**

Si l'on se réfère aux travaux de Daniel Roche<sup>1</sup>, c'est à Castres qu'a été créée la première véritable académie provinciale du royaume. Alors que plusieurs groupes d'hommes de lettres et de savants avaient pris l'habitude de se retrouver à Paris au cours des années 1620-1630 et que Richelieu avait fondé en 1634 l'Académie française, nulle part ailleurs de telles initiatives n'avaient dépassé le cadre de cercles de beaux-esprits rassemblés de manière informelle et éphémère dans le salon d'un mécène<sup>2</sup>. À Castres, en 1648, quelques années avant Caen (1650), Avignon (1658) ou Arles (1667), une étape est franchie. L'académie est dès son origine dotée d'un règlement, elle est composée d'un nombre fixe de membres (20 à la fondation, 40 à sa disparition en 1670) et se réunit régulièrement<sup>3</sup>. Elle n'est rattachée à aucun protecteur mais apparaît comme un microcosme de ce cette « République des Lettres » qui, par-delà toute distinction sociale, fédère les savants d'Europe.

Le fait qu'en son sein l'on retrouve de nombreux hommes de loi exerçant à la Chambre de l'Édit où a siégé Fermat pendant neuf ans, que les quelques Castrais qui ont entretenu des relations intellectuelles attestées avec lui en faisaient partie et que certains travaux de ce dernier et de son fils aient trouvé écho dans ses réunions, justifie un examen de cette académie dans un colloque consacré au grand mathématicien toulousain.

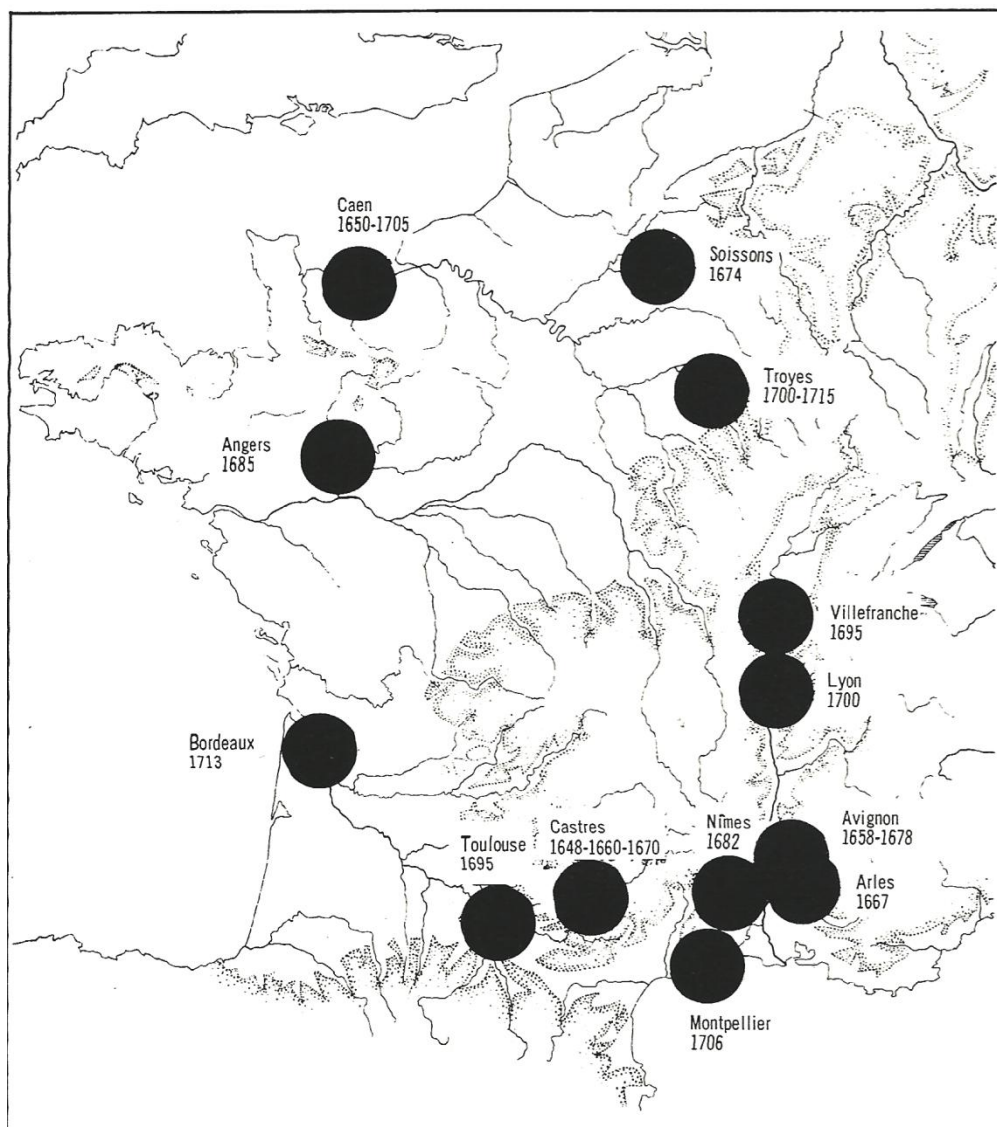
Reprenons chacun de ces points en essayant de dégager ce qui est de nature à apporter un peu de lumière sur l'obscurité qui entoure les séjours de Fermat à Castres.

---

<sup>1</sup> Daniel Roche, *Le Siècle des Lumières en province : académies et académiciens provinciaux, 1689-1789*, Paris-La Haye, Mouton, Maison des sciences de l'homme, 1989.

<sup>2</sup> Par exemple pour Toulouse, l'Académie des Philarètes réunie dans les années 1610-1620 autour d'Adrien de Monluc et, en 1640, la Société des gens de lettres autour de M. de Malapeire ; Jean Dant, poète protestant mal connu, faisait partie de la première, les frères Pellisson de la seconde ; tous trois sont des fondateurs de l'Académie de Castres en 1648.

<sup>3</sup> Voir, outre les deux volumes manuscrits de délibérations (Médiathèque de Castres, II 9-10), Louis BARBAZA, *L'Académie de Castres et la société de M<sup>lle</sup> de Scudéry*, Castres, Abeilhou, 1890 ; Pierre CHABBERT, *Études historiques sur Castres et sa région*, Castres, Société culturelle du Pays castrais, 2011 ; Alain NIDERST, *Madeleine de Scudéry, Paul Pellisson et leur monde*, Paris, PUF, 1976.



### Les fondations académiques en France avant 1715

(d'après P. Goubert, D. Roche, *Les Français et l'Ancien Régime*, Paris A. Colin, t. II, p. 252)

#### Une académie dominée par des hommes de loi protestants

Sur les quarante-huit académiciens qui y ont siégé entre 1648 et 1670, plus des deux-tiers exercent dans la Chambre de l'Édit<sup>4</sup> ; quant aux autres, ils ont quasiment tous des liens familiaux avec des hommes de loi de cette cour.

Conseillers en la Ch <sup>bre</sup>	Avocats en la Ch <sup>bre</sup>	Autres hommes de loi	Pasteurs	Divers
7	19	6	7	9

<sup>4</sup> Voir Stéphane CAPOT, *Justice et religion en Languedoc au temps de l'Édit de Nantes. La chambre de l'Édit de Castres (1579-1679)*, Paris, École des Chartes, 1998.

La Chambre de l'Édit dépend du Parlement de Toulouse. Son nom fait référence à l'édit de Beaulieu, promulgué en 1576, mais elle ne devient une institution relativement stable et installée à Castres que grâce aux dispositions tolérantes de l'édit de Nantes après 1598. Sa compétence porte sur les affaires impliquant des catholiques et des protestants. Elle est composée d'un nombre égal de conseillers de chaque religion, d'où son autre nom de Chambre mi-partie. Alors que les officiers protestants sont exclusivement rattachés à elle, les catholiques appartiennent aux chambres toulousaines et n'y effectuent que des vacations annuelles. C'est au titre de conseiller catholique que Fermat, magistrat au parlement de Toulouse depuis 1631, a été appelé à y siéger neuf fois : en 1638-39, 1644-46, 1648-50, 1655-57 et 1663-65<sup>5</sup>.

Dans ses fonctions de magistrat, le mathématicien a croisé la plupart des hommes de loi résidant dans la cité et y formant une élite sociale. Parmi eux, ses collègues conseillers catholiques, Toulousains d'origine ou d'adoption comme lui et présents à Castres pour effectuer leurs vacations. Ils sont cinquante-neuf à avoir siégé en même temps que lui, certains l'ayant fait à plusieurs reprises ; mais, avec ses neuf commissions, Fermat se distingue par sa prédilection pour cette cour<sup>6</sup>. Pour y être renommé, il a effectué diverses démarches auprès du chancelier Séguier, directement ou par l'intermédiaire du médecin du roi, Marin Cureau de la Chambre, un savant avec lequel il correspondait<sup>7</sup>.

Fermat était aussi en contacts réguliers avec les conseillers protestants. De par leur stabilité, ils ne sont qu'une vingtaine à l'avoir côtoyé, dont sept académiciens issus des familles de notables calvinistes de Castres et des environs. Parmi eux, les poètes Jacques de Ranchin<sup>8</sup>, un des principaux animateurs de ce cénacle et correspondant de Fermat, ou Jacques de Lacger<sup>9</sup>, qui fut secrétaire de Christine de Suède à Stockholm.

Il faut ajouter, les « gens du roi », parmi lesquels deux procureurs généraux, qui figurent parmi les rares académiciens catholiques ; mais aussi quelques officiers subalternes.

---

<sup>5</sup> Voir Henri GILLES, « Fermat magistrat », in *Pierre de Fermat, Toulouse et sa région*, Toulouse, Fédération des sociétés savantes de Languedoc-Pyrénées-Gascogne, 1966, pp. 35-53 ; P. CHABBERT, « Fermat à Castres », *op. cit.*, pp. 63-73 ; Jacques POUAREDE, « Pierre de Fermat, *senator tholosanus* », in Marielle MOURANCHE (dir.), *Pierre de Fermat l'énigmatique*, Toulouse, Université fédérale de Toulouse Midi-Pyrénées/Éditions Midi-pyrénéennes, 2017, pp. 35-53.

<sup>6</sup> Les raisons de cet attrait pour Castres sont mal connues.

<sup>7</sup> Voir Pierre de FERMAT, *Œuvres*, éditées par P. Tannery et Ch. Henry, Paris, Gauthier-Villars, 1894, t. II, pp. 279-280 ; leur correspondance s'est poursuivie à propos de leurs travaux sur la lumière (*ibid.*, pp. 354-359 et 457-463).

<sup>8</sup> Voir Auguste de LABOÛISSE-ROCHEFORT, « Sur les Ranchin », *La Mosaïque du Midi*, 1841, pp. 345-360.

<sup>9</sup> Jacques a longtemps été confondu avec son cousin Hercule, à qui il a succédé dans l'office de conseiller. F. Lachèvre a ainsi édité sous le prénom d'Hercule un recueil de ses poésies (*Le livre d'amour, vers pour Iris*, Paris, Sansot, 1910). A. Niderst a rétabli le véritable prénom de l'académicien (*op. cit.*, pp. 72-76). Diverses pièces rédigées par Lacger ou adressées à lui à la cour de Suède ont été lues devant l'académie (12/03/ et 30/04/1652, 06/04 et 25/05/1655).

Fréquente enfin la Chambre mi-partie le petit monde des avocats : ils constituent pratiquement la moitié de l'académie, certains se distinguant par des activités extra-judiciaires qui leur ont apporté une certaine renommée. Ce sont des protestants comme le poète Samuel Ysarn<sup>10</sup>, le Montpelliérain Pierre Saporta<sup>11</sup>, mais aussi Paul de Fontanier Péllisson<sup>12</sup>, qui s'éloigna rapidement de Castres pour se faire un nom dans le salon parisien de Mademoiselle de Scudéry et à la cour de Fouquet. Poète et historien de l'Académie française, dont il devint membre, il réussit, après la chute du surintendant à entrer en grâce auprès de Louis XIV et à devenir son historiographe ; au prix du reniement du protestantisme et d'une activité contre ses anciens coreligionnaires dont eurent à souffrir plusieurs de ses compatriotes castrais.

Toutes ces personnes, le mathématicien les a rencontrées dans des échanges professionnels limités aux affaires en cours et aux questions purement juridiques. L'implication de Fermat dans la Chambre de l'Édit mériterait d'être mieux connue. Ses talents de médiateur ont dû le faire apprécier de la partie protestante, en un temps où les libertés religieuses étaient malmenées. C'est certainement dans ce sens qu'il faut interpréter ce passage de la dédicace que Saporta lui adresse en 1664, en tête du *Traité du mouvement des eaux* de Torricelli :

Si i'avois dessein de faire votre Panegyrique, j'estalerois ici toutes les cognoissances que vous avez, qui sont capables de rendre les hommes, et plus doctes, et plus gens de bien. Je parlerois de vostre iugement dans les affaires du Palais, ou vous avez passé la plus grande partie de vostre vie, et ou vous avez fait paroistre tant d'intégrité, et tant de suffisance en l'administration de la Iustice<sup>13</sup>.

### **De beaux-esprits qui se piquent de belles-lettres**

Les deux volumes manuscrits de délibérations consistent en des procès-verbaux succincts de plus de 600 réunions ; y sont précisés la liste des présents et le titre des sujets proposés<sup>14</sup>. Si l'on se fie au seul critère quantitatif, les académiciens ont consacré beaucoup de temps à discuter de problèmes de portée intellectuelle inégale et souvent limitée : sujets à la mode,

---

<sup>10</sup> Appelé dans le registre de l'académie « M. Ysarn-Grezes », il a fréquenté le salon de M<sup>lle</sup> de Scudéry et a publié quelques vers sous le nom de Samuel Izarn.

<sup>11</sup> P. Saporta est issu d'une grande famille de médecins de Montpellier ; voir P. CHABBERT, « Pierre Saporta », *op. cit.*, pp. 111-124.

<sup>12</sup> Connu à Paris sous le nom de Paul Pellisson, il est dénommé ainsi à Castres pour ne pas le confondre avec « M. de Péllisson » (avec un seul « l »), son aîné Georges, lui aussi écrivain ; voir A. NIDERST, *op. cit.*

<sup>13</sup> Préface publiée dans les *Œuvres* de FERMAT, *op. cit.*, t. II, pp. 496-498, et dans P. CHABBERT, *op. cit.*, pp. 123-124.

<sup>14</sup> Soit 711 assemblées hebdomadaires, sur une durée 22 ans d'existence, avec une interruption entre 1661 et 1668 ; ce total inclut une centaine de réunions annulées faute de participants mais dûment numérotées.

considérations sur l’histoire sainte et antique, problèmes de morale ou de droit... Je renvoie aux développements de Pierre Chabbert et d’Alain Niderst sur ces questions, pour me concentrer sur les domaines qui ont plus de rapports avec Fermat ; les belles-lettres en premier lieu, car c’est essentiellement à cet aspect de sa production intellectuelle que l’académie a accordé un peu d’attention.

Ainsi peut-on lire dans le registre des délibérations, à la date du 16 décembre 1653 : « Monsieur de Ranchin modérateur [...] a lu une lettre à lui écrite par M. de Fermat con[seill]er au parlement et la réponse par luy faite ». Il s’agit ici probablement de la lettre qui comporte des observations critiques sur les *Œuvres* de Polyen édités en 1589<sup>15</sup>. Elle est en latin et est truffée de citations grecques. Polyen est un écrivain militaire du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, auteur d’un ouvrage intitulé *Stratagèmes*. Fermat suggère des corrections qu’il faudrait apporter à la version publiée en s’appuyant sur un manuscrit en sa possession. Dans ce texte il apporte une brillante démonstration de ses qualités de philologue et de sa parfaite maîtrise du grec ancien.

Le 19 décembre 1656, le même Ranchin « a lu des vers latins de Monsieur de Fermat, con[seill]er du roi au parlement de Tolose, sur l’agonie de Notre Seigneur Jésus-Christ, avec d’autres vers, aussi latins, par lesquels il les adresse à M. de Balzac, qui en avait fait de semblables, sur le même sujet ». Il s’agit du poème qui fait l’objet de la communication d’Yves Le Pestipon dans ce colloque.

Le 23 mars 1653, le sujet abordé porte sur « une épigramme faite sur la belle pleureuse, par M. de Fermat le fils, en grec, en latin et en italien et tournée par M. de Fermat le père, conseiller en la Cour, en français et en castillan ». Le registre mentionne ensuite que « M. de Ranchin a lu la même épigramme par lui-même » et que le conseiller de Jaussaud, a fait de même. Ces courts poèmes aujourd’hui perdus laissent entrevoir un Fermat moins grave que l’image conservée de lui à partir des rares traces qu’il a laissées de sa vie privée ; par exemple, lorsque dans une lettre à Carcavi, il signale que les fêtes de l’Assomption à Castres lui ont « tout à propos donné le loisir nécessaire pour [...] vaquer » à ses recherches sur une « méthode générale pour le débrouillement des asymétries »<sup>16</sup>. Ce compte-rendu dévoile un aspect plus léger de ses occupations quand il ne siégeait pas à la Chambre de l’Edit : un Fermat entouré des siens ; ce que l’on savait car c’est à Castres qu’est née sa fille Louise en 1645 et que son cadet Jean a fait une carrière de chanoine au chapitre cathédral ; un Fermat,

---

<sup>15</sup> *Œuvres, op. cit.*, t. I, pp. 366-372.

<sup>16</sup> 20 août 1650, *Œuvres, op. cit.*, t. II, pp. 284-287.

qui se livre avec son aîné Samuel et quelques conseillers amis, comme Ranchin et Jaussaud, à des jeux littéraires, en faisant étalage de leurs compétences linguistiques et poétiques.

Qu'on ne s'y trompe cependant pas. Si, dans cette assemblée de l'académie, il est question des Fermat, c'est Samuel qui est mis en avant et non son père. Ce dernier se trouve entraîné dans cet exercice de versification et s'y prête avec le bagage intellectuel d'un érudit qui se laisse divertir un temps avant de retourner à des préoccupations moins futiles. La contribution de Samuel, à l'inverse, est celle d'un bel-esprit qui fréquente la jeunesse castraise et se pique de poésie à la mode. À deux reprises ultérieures, l'académie s'est intéressée à ses propres productions : le 11 janvier 1661, Ranchin a lu « des vers latins saphiques de la façon de M. de Fermat le fils, sur le tremblement de terre arrivé le 21 juin 1660 »<sup>17</sup> ; tandis que dans l'ultime séance de l'académie, le 15 avril 1670, « M. Borel, modérateur a lu des vers latins élégiaques de Monsieur de Fermat, conseiller du roi au parlement de Tolose par lui envoyés à Monsieur le président de Donneville<sup>18</sup>, où il fait parler les Dryades au roi pour lui témoigner leur reconnaissance du soin qu'il prend à la conservation des forêts »<sup>19</sup>.

Cette différence de génération est peut être une explication du fait que Fermat soit resté à l'écart de l'académie où, à côté de notables d'un certain âge, plus versés dans l'érudition et les préoccupations religieuses (n'oublions pas qu'elle comptait sept pasteurs), les jeunes gens étaient en nombre. J'ai pu retrouver l'âge de 24 des 35 académiciens qui ont siégé avant la mort de Fermat (1665) : plus de la moitié avaient moins de 35 ans lors de leur admission.

Moins de 25ans	25-34 ans	35-44 ans	45 ans et plus
3	10	5	6

N'ayant pas affronté les épreuves de leurs aînés et soucieux de s'en distinguer en délaissant aux « pédants » les graves sujets d'érudition humaniste qui avaient passionné leurs pères, ils ont perçu depuis leur lointaine province les changements des codes littéraires des années 1630-1650 et sont à l'affût des nouveautés qui leur parviennent de Paris.

Plusieurs sont en contact directs avec des personnalités en vue de la capitale. En premier lieu Paul Pellisson ; il envoie régulièrement à ses confrères des nouvelles de l'Académie

<sup>17</sup> Ce violent séisme a durement touché la Bigorre et a été ressenti dans tout le Sud-Ouest.

<sup>18</sup> Le président Garaud Duranti de Donneville, un catholique modéré, a participé en tant qu'invité à diverses séances de l'académie. C'est chez lui que se tiennent les dernières assemblées entre le 4 février et le 15 avril 1670. Le durcissement des mesures contre les protestants et le transfert de la Chambre de l'Édit de Castres à Castelnaudary cette même année expliquent certainement l'arrêt des réunions de l'académie.

<sup>19</sup> Ce poème est aujourd'hui perdu. Il fait allusion à l'ordonnance de 1669 dite de Saint-Germain-en-Laye « sur le fait des eaux et forêts ». Louis de Froidour de Sérizy, grand-maître des Forêts, et Colbert en sont les inspireurs.

française et des salons. Georges, l'aîné, effectue lui aussi des voyages réguliers à Paris, où il fréquente les mêmes milieux ; tout comme Ysarn, qui a réussi à recueillir les éloges de Ménage, l'un des beaux-esprits des cercles de la préciosité. Quant à Jacque de Lacger, qui a fait partie de la prestigieuse cour de la reine Christine à Stockholm grâce à l'entremise du médecin parisien Bourdelot, il apparaît aussi au sein du cénacle castrais comme un membre éminent du monde des lettres. De nombreuses assemblées sont ainsi consacrées aux nouvelles de la vie littéraire. Les d'académiciens y lisent leur propre production poétique, ils font part de correspondances reçues, déclament ou commentent les pièces d'écrivains renommés : Gomberville, Maynard, Boisrobert, Corneille, Guez de Balzac, Gombauld, Scarron, Furetière, M<sup>lle</sup> de Scudéry, l'abbé Tallemant, Sarrasin, Racine... La lecture de quelques passages de *La Pucelle d'Orléans* de Chapelain occupe plusieurs séances ; un avocat, M. de Spérandieu, les traduit même en latin. La querelle du *Sonnet de Job* entre Voiture et Benserade, qui divisa les cercles mondains de la capitale, trouve aussi des échos sur les bords de l'Agout.

La cinquantaine atteinte, Pierre de Fermat semble en retrait de cette agitation littéraire qui passionne les jeunes académiciens. Lui « qui avait une connoissance tres-parfaite de l'antiquité »<sup>20</sup>, conserve les goûts d'un humaniste du siècle passé.

### **Un cénacle qui s'ouvre lentement à la science moderne**

Existerait-il alors des raisons scientifiques susceptibles d'inciter Fermat à accorder de l'intérêt à l'Académie de Castres ? La liste des six-cents procès-verbaux est sans appel : aucune assemblée n'a porté sur les mathématiques. C'est donc plutôt dans la solitude de son cabinet de travail et dans les correspondances lointaines avec des savants de sa stature que Fermat s'est livré à ses recherches. À l'occasion de son séjour à Castres de 1657, par exemple, il lance des défis aux Anglais Digby, Wallis et Brounker, au Néerlandais van Schooten et au Français Frénicle de Bessy...

Pourtant, les articles de Pierre Chabbert ont montré qu'un petit noyau d'académiciens a fait preuve, dans le domaine des sciences, lui aussi en pleine mutation dans les années 1620-1660, d'une réelle ouverture d'esprit<sup>21</sup>. Pour comprendre pourquoi Fermat ne s'en est guère préoccupé, il ne faut pas considérer en bloc la longue durée d'existence de l'assemblée mais regarder plus précisément les problèmes abordés pendant ses années de résidence à Castres, en 1648-50 et 1655-57 ; puisque lors de ses premières vacances, l'académie n'existait pas

---

<sup>20</sup> « Éloge de Monsieur Fermat », *Journal des Sçavans*, 9 février 1665 ; voir Yves Le Pestipon, « Fermat humaniste ? », in *Pierre de Fermat l'énigmatique*, *op. cit.*, pp. 55-63.

<sup>21</sup> Voir P. CHABBERT, « Problèmes scientifiques évoqués à l'Académie de Castres », *op. cit.*, pp. 53-61.



encore et que la dernière, entre 1663 et 1665, durant laquelle il décéda, se situe au cœur de la longue interruption des réunions académiques.

La première période est celle des débuts de l'Académie, les questions scientifiques sont rarement abordées. La seule discussion qui relève de problématiques de la science moderne est soulevée par Georges Pellisson : « s'il y a du vuide en la nature, après avoir premièrement fait en pleine assemblée, avec un canon de verre, de l'argent vif, et de l'eau, l'expérience par laquelle quelques-uns prétendent prouver le vuide »<sup>22</sup>. Il s'agit d'un sujet qui agite le monde scientifique depuis les recherches de Torricelli et les expériences de Pascal publiées en 1647 et qui bouscule l'idée reçue d'une nature ayant horreur du vide. La fin de l'énoncé laisse percer des résistances dans le débat qui, fait remarquable, s'est appuyé sur une démonstration expérimentale.

Au cours du séjour suivant du mathématicien, c'est encore G. Pellisson qui est le plus offensif sur les fronts pionniers de la science nouvelle<sup>23</sup>. Le 5 septembre 1656, il lit un « discours écrit par lui en français : contre ceux qui font consister la véritable science en une connaissance confuse des choses que les Anciens nous ont laissées par escript plutôt qu'en la capacité d'en découvrir et d'en inventer de nouvelles ». Ce sont les « autorités » qui dominent encore la science et l'enseignement universitaire – Aristote, Ptolémée, Hippocrate, Galien... – qui sont mises en cause. Quelques mois plus tard, le 26 mai 1657, il soulève la question : « Lequel est au centre du monde, du Soleil ou de la Terre » ; un sujet qui, un quart de siècle après le procès de Galilée, demeure encore brûlant...

Au printemps 1657, Georges Pellisson semble donc isolé dans ses tentatives d'introduire des idées novatrices dans les débats d'une académie dont la composition a peu évolué après une petite décennie d'existence. Quelques renouvellements après des décès et une augmentation de 20 à 24 du nombre de ses membres en 1650, avant tout pour faire entrer deux catholiques<sup>24</sup>, n'ont pas apporté beaucoup de sang neuf. Manifestement, ces magistrats, avocats, pasteurs ou rentiers, n'ont pas d'inclination pour les questions scientifiques. Ceux qui se réclament de la modernité, on l'a vu, se tournent du côté de la littérature, non de celui des

---

<sup>22</sup> Assemblée du 14 décembre 1649. G. Pellisson réabordera ce problème le 1<sup>er</sup> juillet 1653 en lisant « un Traité par luy fait sur diverses expériences faites pour sçavoir s'il y a du vuide dans la nature ».

<sup>23</sup> Dans l'intervalle entre les deux séjours de Fermat (1650-1655), les questions scientifiques sont soulevées à partir de problématiques de la science ancienne, d'inspiration aristotélicienne ou même biblique. Seules de rares interventions ont une tonalité plus moderne, comme celles de Salomon de Faure de Roumens sur « les causes et les suites naturelles des eclipses du Soleil et de la Lune », (07/05/01652) et de M. de Rapin qui demande « comment et en quel lieu se forment les comètes » (24/12/52).

<sup>24</sup> Il s'agit de l'érudit Pierre de Fabry, seigneur de Roquayrol, et de son successeur à l'office de procureur général, Jean Daigua. Les protestants subissent alors des pressions pour introduire des catholiques dans toutes les instances des villes qu'ils contrôlent encore.

sciences. Fermat, quittant Castres au mois d'août 1657<sup>25</sup>, au constat de ce maigre bilan, on peut comprendre qu'il n'ait pas eu de motivations pour se joindre à des discussions si éloignées de ses préoccupations. Pourtant, si les commissions du parlement qui l'envoyaient vers les rives de l'Agout s'étaient prolongées quelques années de plus, le mathématicien aurait peut-être été conduit à changer d'avis car, à la charnière des années 1657-58, peu après son départ, une nette inflexion se produit dans le choix des thèmes mis en discussion.

Là encore, Georges Pellisson en est l'instigateur. Il est probablement encouragé par deux nouveaux venus. Le premier est Pierre Saporta ; en cours d'installation à Castres depuis un an, il assiste assidument et même « opine » – comme le rapporte le registre – aux assemblées à l'invitation de Ranchin. À la fin de 1657 il est rejoint par Pierre Borel, un médecin, lui aussi protestant, âgé d'environ 37 ans et de retour dans sa ville natale après une longue absence. D'abord simples « invités », tous deux font partie du contingent de huit personnalités élues le 15 janvier 1658 pour augmenter le nombre des académiciens. Georges Pellisson, sans doute soutenu par Ranchin, est à l'origine de cet élargissement qui réoriente alors fortement le contenu des débats.

Dès le 18 décembre 1657, Pellisson était revenu à la charge en proposant la question suivante : « de quelle matière est composée le Soleil et s'il y a des tasches en son corps » ; sujet faisant référence aux observations de Galilée qui avaient détruit le dogme de l'intangibilité des cieux au-delà de la Lune. Le 28 février, à peine installés, deux nouveaux académiciens entrent en lice : Pierre Borel pose simplement la question : « s'il y a plusieurs mondes ». Quant à Christophe Balthazar, un ancien avocat du roi au présidial d'Auxerre récemment arrivé à Castres après sa conversion au calvinisme, il lit « un discours par luy fait pour prouver la pluralité des mondes » ; une thèse qui a envoyé Giordano Bruno sur le bûcher en 1600.

Pour la partie la plus conservatrice de l'académie, il faut réagir ; le 26 mars Jean-Louis de Jaussaud contre-attaque. Ignorant sans doute que l'abbé de Croisille avait été emprisonné pour concubinage, ce vénérable pasteur ouvre un front commun catholiques/protestants contre les novateurs. Il lit « un discours [...] composé par le S<sup>r</sup> abbé de Croisille pour prouver par l'Écriture le mouvement du Soleil contre Copernicus ». De fait, en dépit de l'entrée dans une période plus chaotique de la vie de l'académie, marquée par des problèmes de locaux pour se réunir, mais aussi par le contexte d'hostilité accrue des catholiques, les sujets touchant à la science se multiplient. Citons le discours de Borel « sur la formation du chyle, du sang et du

---

<sup>25</sup> Comme l'atteste la lettre à Cureau de la Chambre, écrite à Toulouse ; *Œuvres, op. cit.*, t. II, p. 354.

lait suivant les anatomistes modernes »<sup>26</sup>, qui porte sur les découvertes contestées par les traditionalistes de la circulation du sang et du chyle ; les discussions sur le traité de la lumière de Cureau de la Chambre<sup>27</sup> ou une intervention de Saporta qui « a fait voir la figure de deux tuyaux joints ensemble, servant à faire plusieurs belles expériences du vuide, laquelle luy a esté envoyée de Paris »<sup>28</sup>...

### **Conclusion : l'ombre portée de Fermat sur l'académie**

Fermat, revenu à Toulouse a-t-il eu vent de ces évolutions ? Nul ne le sait. Les a-t-il inspirées ? Il serait hasardeux de répondre. De là à dire qu'il n'y a pas de pertinence à soulever de telles questions...

En effet, même si l'on ne peut l'attester formellement, il est inconcevable que Georges Pellisson, proche de Ranchin et notable de Castres, n'ait pas fréquenté le mathématicien. La lettre latine de Samuel Fermat à Pellisson (Paul ?) démontre que des liens existaient entre les deux familles<sup>29</sup>.

Pour Borel et Saporta, en revanche, aucun doute ne peut subsister.

Pierre Borel, est de loin le savant castrais le plus original et le plus prolifique de son siècle<sup>30</sup>. Dès mars 1649, soit quelques mois après la fondation de l'académie, il a assisté, comme invité, à ses réunions. Cette même année, il publie les *Antiquités de Castres*, le premier d'une longue série de titres qui témoignent d'un large spectre de préoccupations : ouvrages médicaux, dictionnaire d'ancien français et inventaire des ouvrages alchimiques côtoient des traités qui le rangent parmi les novateurs : sur l'invention du télescope, sur ses propres observations au microscope (les premières publiées en France), sur la vie de Descartes, sur la pluralité des mondes ainsi que sur la navigabilité de l'Agout... Quittant Castres entre 1653 et 1657, en comptant sur l'appui de Paul Pellisson, il tente de se faire connaître à Paris. Il fréquente les érudits Conrart, La Mothe Le Vayer, Gassendi et des savants comme Pecquet, le découvreur du système lymphatique. Il se lie surtout avec Kenelm Digby, comme lui féru d'alchimie et à qui il dédie le *Discours nouveau prouvant la pluralité des mondes*, édité à Genève en 1657. Grâce à lui, il se rend en Angleterre et fait la connaissance du futur secrétaire de la *Royal Society*, Henry Oldenburg avec qui il reste en correspondance.

---

<sup>26</sup> 16/07/1658.

<sup>27</sup> 03/09/1659.

<sup>28</sup> 09/09/ 1659.

<sup>29</sup> Lettre non datée reproduite in *Œuvres, op. cit.*, t. I, p. 373-379.

<sup>30</sup> Voir P. CHABBERT, « Pierre Borel (1620 ?-1671) », *op. cit.*, pp. 75-109 ; Didier FOUCAULT, *Pierre Borel, médecin et savant castrais du XVII<sup>e</sup> siècle*, Montastruc-la-Conseillère, Cahiers d'histoire du Centre d'étude d'histoire de la médecine, 1999 ; en ligne : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01717004>.

Les lettres de Fermat à Digby l'attestent : c'est Borel qui lui sert d'intermédiaire avec les mathématiciens d'outre-Manche et des Pays-Bas<sup>31</sup>. À son retour dans sa cité natale, il demeure un chercheur actif, enseigne au collège et occupe une place centrale dans la vie de l'académie.

L'œuvre de Saporta, qui correspond aussi avec Oldenburg, consiste essentiellement en la traduction du *Traité de la mesure des eaux courantes* de Castelli et du *Traité du mouvement des eaux* de Torricelli<sup>32</sup>, deux disciples de Galilée, pionniers en matière d'hydraulique. Chaque texte est accompagné d'une préface. La première s'adresse « à Messieurs les Commissaires députés par le Roi pour la jonction des mers ». C'est un plaidoyer en faveur du futur canal du Midi, accompagné d'envolées sur les bienfaits que le progrès technique pourrait apporter à l'humanité<sup>33</sup>. Quant à la seconde, c'est une dédicace à Fermat, « que tous les plus grands Mathématiciens [...] de toute l'Europe admirent et reverent ». Elle révèle que c'est ce dernier qui l'a encouragé à réaliser ses traductions<sup>34</sup>. Dans cet ouvrage Saporta publie un des rares textes que Fermat a édités de son vivant, l'*Observation sur Synesius*, qui se rapporte non aux mathématiques mais à l'hydroscope, instrument servant à « connaître les poids des eaux »<sup>35</sup>.

Bien que Fermat n'ait pas participé aux travaux de l'académie, son influence s'est tout de même fait sentir sur ses travaux. Moins sans doute par les poèmes que Ranchin a lus, que par les liens qu'il avait noués avec Pellisson, Saporta et Borel. À Castres ou depuis Toulouse, le mathématicien a constitué pour eux un soutien intellectuel et moral qui, à partir de 1657, a permis à cette vénérable assemblée de prendre une modeste part aux combats de la science moderne en pleine révolution.

---

<sup>31</sup> Voir les lettres de Fermat à Digby envoyées de Castres les 20/04, 06/06/ et 15/08 1657 (*Œuvres, op. cit.*, t. II, p. 341 et 345). Avec la Hollande, Borel passe par l'intermédiaire de son quasi homonyme, l'ambassadeur Wilhelm Boorel, à qui il a dédié ses *Observationum microscopicarum centuria* (Hagae Comitum, A. Vlacq, 1656).

<sup>32</sup> Ces traductions et les textes annexes, dont l'*Observations sur Synésius* de Fermat, sont édités en un seul volume en 1664, quasi simultanément à Castres par B. Barcouda et à Paris par M. Bobin et N. Le Gras.

<sup>33</sup> Cette préface a été réédité par P. Chabbert (*op. cit.*, pp. 120-123). Les questions d'hydraulique préoccupent les académiciens castrais. Les inondations dues aux crues de l'Agout de 1651 ont fait l'objet de plusieurs séances en 1655 et Borel a publié 1659 un *Advis sur la navigation de la rivière de l'Agout*. Un autre académicien, le conseiller Thomas de Scorbiac a, peu avant Riquet en 1662, adressé au conseiller d'État Phélypeaux de la Vrillière et au chevalier de Clerville un mémoire sur *La jonction des deux mers Océane et Méditerranée*.

<sup>34</sup> Fermat, *Œuvres, op. cit.*, t. II, p. 496.

<sup>35</sup> *Ibidem*, t. I, pp. 362-365.